

4^e Congrès spécial - Hôtel Pur Québec Procès-verbal



COMBATTRE À VOS CÔTÉS



Mercredi, 20 novembre 2019 – 16 h 30

Le président de la Fédération du commerce (CSN), David Bergeron-Cyr, déclare le 4^e Congrès spécial ouvert à 16 heures 30.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président invite la secrétaire générale, Nancy Mathieu, à faire la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du rapport du comité des lettres de créance
4. Avis de motion concernant la modification de l'article 3.12 – *Élections du chapitre 3 - Congrès fédéral aux statuts et règlements FC*
5. Proposition du bureau fédéral sur la modification de l'article 3.12 – *Élections du chapitre 3 - Congrès fédéral aux statuts et règlements FC*
6. Clôture

Proposition n° 1

Subitha Tharmakula propose, appuyée par Lynne Perreault,

Que le 4^e Congrès spécial adopte l'ordre du jour tel que lu.

Adopté

Adoption du rapport du comité des lettres de créance

Le président présente les membres du comité des lettres de créance : Nancy Boucher, représentante du sous-secteur 1D – Services divers, Johanne Duchesne, représentante du sous-secteur 3A – Mouvement Desjardins et Louise Ouellette, membre du comité de surveillance des finances.

Nancy Boucher présente le premier rapport du comité des lettres de créance et informe les délégué-es que le quorum est respecté.

Délégué-es officiels	159
Délégué-es fraternels	6

Total : 165 personnes (64 femmes – 101 hommes) (voir annexe 1)

Proposition n° 2

Alain Girard propose, appuyé par Steve Danis-Tremblay,

Que le 4^e Congrès spécial adopte le rapport du comité des lettres de créance.

Adopté

Avis de motion concernant la modification de l'article 3.12 - Élections du chapitre 3 - Congrès fédéral aux statuts et règlements

Le président invite la secrétaire générale à présenter l'avis de motion modifiant l'article 3.12 - Élections du chapitre 3 - Congrès fédéral aux statuts et règlements FC.

Proposition n° 3

Nancy Boucher propose, appuyée par Mélanie Cloutier,

Que le 4^e Congrès spécial adopte l'avis de motion afin de modifier l'article 3.12 - Élections du chapitre 3 - Congrès fédéral aux statuts et règlements FC.

Adopté

Proposition du bureau fédéral sur la modification de l'article 3.12 - Élections du chapitre 3 - Congrès fédéral aux statuts et règlements

Le bureau fédéral a été saisi d'une proposition de modifier l'article 3.12 - Élections du chapitre 3 - Congrès fédéral aux statuts et règlements FC soumise par le groupe de travail sur les pratiques et les politiques d'élection FC.

Le bureau fédéral recommande au 4^e Congrès spécial d'adopter la proposition d'amendement de l'article 3.12 - Élections du chapitre 3 - Congrès fédéral aux statuts et règlements FC.

Proposition n° 4

Shawn Vermette-Tassoni propose, appuyé par Carl Mathieu,

Que le 4^e Congrès spécial adopte la modification au Chapitre 3 - CONGRÈS FÉDÉRAL :

3.12 - Élections

De remplacer le premier paragraphe « La présidente ou le président et la ou le secrétaire d'élection sont élus par le congrès. Ils ne sont éligibles à aucun poste. » par « La présidente ou le président et la ou le secrétaire d'élection sont élus par le bureau fédéral tel que

prévu dans les règles de procédure d'élection de la Fédération du commerce (CSN). Ils ne sont éligibles à aucun poste. ».
(voir annexe 2)

Adopté

Clôture

Proposition n° 5

Johnny Lagacé propose la levée du 4^e Congrès spécial à 16 h 45 le mercredi 20 novembre 2019.

Adopté

David Bergeron-Cyr, président
Nancy Mathieu, secrétaire générale
Annie Daneau, secrétaire d'appui

Annexe 1

Rapport du comité des lettres de créance des 3^e et 4^e Congrès spéciaux



Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
A		
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	ABADO, ARMAND
02-09-331	STT DE L'HÔTEL QUALITY SUITES POINTE-CLAIRE (CSN)	ABUEL, MILA
02-25-032	SS DE BARRY CALLEBAUT CANADA INC. (USINE DE SAINT-HYACINTHE) (CSN)	ALLARD, DAVID
02-12-051	STT DE COOP-IGA RIMOUSKI (CSN)	ALLARD, PASCAL
02-11-031	STT DE HILTON QUÉBEC (CSN)	ANCTIL, JOAN
02-09-106	STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	ATENGO, FLOR
02-09-503	STT DU MARRIOTT CHÂTEAU CHAMPLAIN - CSN	AUCLAIR, JACQUES
02-09-414	STT DE URGEL BOURGIE - CSN	AUGER, MICHELLE
02-25-031	S DES EMPLOYÉ-E-S DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE VOLAILLE DE STE-ROSALIE, (CSN)	AYOTTE, ÉRIC
B		
02-11-118	STT DES RESTAURANTS ST-HUBERT (CSN)	BAPON, LAURENCE
02-25-134	STT DE L'HÔTEL HOLIDAY INN LONGUEUIL - CSN	BAZILE, DARLINE
02-22-018	STT DE FONDATION (CSN)	BEAULIEU, YANNICK
02-11-141	S DES TRAVAILLEURS(EUSES) DE SANIMAX (CSN)	BÉLANGER, KEVIN
02-13-091	STT DE MAXI SITE GENEVIEVE CHICOUTIMI - CSN	BÉLANGER, LOUISE
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	BERGERON, JOSÉE
02-00-000	FÉDÉRATION DU COMMERCE	BERGERON-DYR, DAVID
02-09-106	STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	BERNARD, DANIEL
02-25-101	STT DE LA FERME ST-ZOTIQUE - CSN	BISSONNETTE, MARC
02-09-448	STT DU COMFORT INN DORVAL - CSN	BLACK, SYLVIA
02-25-011	SSS DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GRANBY (CSN)	BLAIR, ELIZABETH
02-11-130	ST D'OLYMEL VALLÉE-JONCTION (CSN)	BOILY, ALEXANDRE
02-25-032	SS DE BARRY CALLEBAUT CANADA INC. (USINE DE SAINT-HYACINTHE) (CSN)	BOIVIN, DANNE
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	BOIVIN, NANCY
02-08-018	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	BOLLIGER, ANDRÉ
02-26-011	STT DE PROVIGO GRAND-MÈRE (CSN)	BORDELEAU-VINCENT, SUZANNE
02-25-015	ST D'ALIMENTES ULTIMA INC.	BOUCHARD, STEEVE
02-22-017	STT DES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC (CSN)	BOUCHER, CHANTAL
02-22-017	STT DES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC (CSN)	BOUCHER, NANCY
02-10-042	SSS DU MAXI CHIBOUGAMAU (CSN)	BOUDREAULT, JOSÉE
02-25-031	S DES EMPLOYÉ-E-S DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE VOLAILLE DE STE-ROSALIE (CSN)	BOULANGER, DENIS
02-09-700	STT DE LALLEMAND SOLUTIONS SANTÉ - CSN	BOULIANNE, MARC-ANDRÉ
02-04-041	SE DE MAGASIN COOPÉRATIF (CSN)	BOURGEOIS, GILBERT
02-04-024	STT DE BOULANGERIE RÉGIONALE DES ÎLES (C.S.N.)	BOURGEOIS, JEAN
02-26-040	STT DE BACON INTER-AMÉRIKA (CSN)	BOURRET, DANIEL
02-07-088	STT DE TERGEL - CSN	BRIZUELA, EDGARDO DANTE



Syndicat	Nom	Nom délégué-e
C		
02-09-241	S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	CABALLERO, CAROLINA
02-09-241	S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	CAREY, FRANCIS
02-12-081	STT VIANDES DU BRETON (CSN)	GASTONGUAY, KEVEN
02-11-383	S DU PERSONNEL D'ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL TOURISTIQUE - CSN	CHAMPAGNE, PIER-YVES
02-09-651	STT DE NAVSTAR AVIATION - CSN	CHEANG, RICHARD
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	CHEIDI, NEJIA
02-09-431	STT DU HOLIDAY INN SINOMONDE - CSN	CHU, HO-MING
02-11-118	STT DES RESTAURANTS ST-HUBERT (CSN)	CLOUTIER, CHANTAL
02-26-040	STT DE BACON INTER-AMÉRIQUE (CSN)	CLOUTIER, MÉLANIE
02-26-082	STT DE LA FROMAGERIE ST-GUILLAUME - CSN	CLOUTIER, MÉLANIE
02-09-589	SE DE MARTIN BROWER - CSN	CÔTÉ, CARL
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	CÔTÉ, NADINE
02-15-065	STT ESTRIMONT SUITES & SPA (CSN)	CÔTÉ, SÉBASTIEN
02-11-347	S DES EMPLOYÉS-ES DE L'HÔTEL DELTA QUÉBEC - CSN	COULOMBE, SYLVAIN
02-08-013	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	COURCY, PATRICK
02-25-098	STT DE COLABOR - CSN	COUTURE, CLAUDE
02-25-011	SNS DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GRANBY (CSN)	COUTURE, LINDA
02-04-012	SE DE MAGASIN COOP HAVRE-AUX MAISONS, CSN	CYR, MARIELLE
02-25-007	STT DE LA CAISSE DE CHÂTEAUGUAY - CSN	OZABARYN, JAMARA
D		
02-25-040	ST D'OLYMPIA (CSN)	DAIGLE, MICHEL
02-25-015	ST D'ALIMENTS ULTIMA INC.	D'AMOURS, FRANÇOIS
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	DANIS-TREMBLAY, STEVE
02-09-831	STT DE L'HÔTEL QUALITY SUITES POINTE-CLAIRE (CSN)	DAVIS, CARLENE
02-25-032	SS DE BARRY CALLEBAUT CANADA INC. (USINE DE SAINT-HYACINTHE) (CSN)	DENETTE, ELISE
02-26-082	STT DE LA FROMAGERIE ST-GUILLAUME - CSN	DESCOTAUX, SABRINA
02-25-041	SS DES ALIMENTS BCI - CSN	DUBOIS-GARIEPY, JOAQUIM
02-15-063	STT DE L'HÔTEL DELTA DE SHÉRBOOKE (CSN)	DUBUC, RAPHAËL
02-25-039	STT DE A. LASSONDE (CSN)	DUCHARME, JEAN-PHILIPPE
02-08-084	STT DE L'ALIMENTATION DE STE-ADÈLE (CSN)	DUCHESNE, JACQUES
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DESJARDINS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (CSN)	DUCHESNE, JOHANNE
E		
02-08-013	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	FILION, BENOÎT
02-25-006	STT DE LA CAISSE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD - CSN	FORTIER, MÉLANIE
02-13-116	STT DE LA CHARCUTERIE FORTIN (CSN)	FORTIN, NANCY
02-25-097	STT DE PJC ENTREPÔT - CSN	FORTIN, PIERRE



Officiel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
G		
02-25-134	STT DE L'HÔTEL HOLIDAY INN LONGUEUIL - CSN	GAGNON, ERIC
02-09-148	ST DES ÉPICIERS UNIS METRO-RICHELIEU (CSN)	GAGNON, MATHIEU
02-40-001	S DES EMPLOYÉ-ES DE LA RESTAURATION - CSN	GAUDEITE, SACHA
02-09-148	ST DES ÉPICIERS UNIS METRO-RICHELIEU (CSN)	GERVAIS, FRÉDÉRIC
02-00-000	FÉDÉRATION DU COMMERCE	GIGUÈRE, ALEXANDRE
02-11-118	STT DES RESTAURANTS ST-HUBERT (CSN)	GILBERT-BIBEAU, MICHÈLE-ANNE
02-07-019	SE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU DE SOURCE (CSN)	GIRARD, ALAIN
02-09-503	STT DU MARRIOTT CHÂTEAU CHAMPLAIN - CSN	GONÇAVES, AIDA
02-11-180	ST D'OLYME VALLÉE-JONCTION (CSN)	GOSSELIN, YAN
02-09-364	STT DE SYSCO-QUÉBEC - CSN	GRANT, JAMES
02-18-018	STT DE NUTRINOR (CSN)	GUAY, STEEVE
02-07-025	STT DE POIRIER-BÉRARD LTÉE (CSN)	GUEVREMONT, BENOIT
02-07-025	STT DE POIRIER-BÉRARD LTÉE (CSN)	GUILBAULT, MICHEL
02-25-015	ST D'ALIMENTS ULTIMA INC.	GUILLETTE, FRANÇOIS
H		
02-25-008	S DES CHAUFFEURS DE CAMION DE LA FERME ST-ZOTIQUE - CSN	HAINEAULT, ROBERT
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	HOULE, FRANÇOIS
J		
02-25-039	STT DE A. LASSONDE (CSN)	JASAREVIC, ADEM
02-11-031	STT DE HILTON QUÉBEC (CSN)	JOBIN, LOUISE
K		
02-09-487	STT DE VAST-AUTO - CSN	KOLOVA, AZI
L		
02-11-172	STT DE LA BOULANGERIE VINCENT-MASSEY (CSN)	LACOMBE, DENIS
02-11-192	STT DE ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU NEWMONT QUÉBEC (CSN)	LAFOND, LUC
02-09-148	ST DES ÉPICIERS UNIS METRO-RICHELIEU (CSN)	LAFONTAINE, MATTHIEU
02-11-031	STT DE HILTON QUÉBEC (CSN)	LACAGÉ, JOHNNY
02-12-051	STT DE COOP-IGA RIMOUSKI (CSN)	LAMOUREUX, DANIEL
02-25-030	S DES TRAVAILLEURS(EUSES) D'ABATTOIR DE VOLAILLE DE ST-JEAN-BAPTISTE (CSN)	LAPIERRE, GÉRALD
02-26-011	STT DE PROVIGO GRAND-MÈRE (CSN)	LAPORTE, THÉRÈSE
02-18-187	STT DU MARCHÉ IGA CHICOUTIMI (CSN)	LAROUCHE, ERIC
02-13-146	STT DE LA CHARCUTERIE FORTIN (CSN)	LAROUCHE, GILLES
02-07-019	SE DES CAISSES POPULAIRES DE LA NAUDÈRE - CSN	LAUZON, JOSÉE
02-09-498	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	LE RICHE, SYLVAIN
02-09-503	STT DU MARRIOTT CHÂTEAU CHAMPLAIN - CSN	LECAVALIER, HUGUES
02-25-030	S DES TRAVAILLEURS(EUSES) D'ABATTOIR DE VOLAILLE DE ST-JEAN-BAPTISTE (CSN)	LECLAIRE, FRÉDÉRIK

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
02-25-007	STT DE LA CAISSE DE CHATEAUGUAY - CSN	LEClerc, MÉLANIE
02-13-137	STT DU MARCHÉ IGA CHICOUTIMI (CSN)	LEMIEUX, KATY
02-25-006	STT DE LA CAISSE DE SAUABERRY-DE-VALLEYFIELD - CSN	LESPIRANGE, ISABEL
02-09-392	STT DU COMFORT INN - POINTE-CLAIRE - CSN	LORENA, CAMPAGNA

M

02-09-487	STT DE VAST-AUTO - CSN	MANGA DIKOTTO, JEAN-JACQUES
02-13-083	STT DE MAXI ROBERVAL - CSN	MARTEL, CÉLINE
02-13-129	S DES EMPLOYÉS DU SUPERMARCHÉ MAXI-JONQUIÈRE (CSN)	MARTEL, CÉLINE
02-25-140	STT DE L'AUBERGE BROMONT - CSN	MASSE, RICHARD
02-26-023	SE DU GROUPE OLYMEL CSN	MATHIEU, CARL
02-00-000	FÉDÉRATION DU COMMERCE	MATHIEU, NANCY
02-11-160	ST D'OLYMEL VALLÉE-JONCTION (CSN)	MAURICE, MARTIN
02-13-073	STT DU SUPERMARCHÉ ROBERVAL INC. (CSN)	MICHAUD, YVES
02-25-031	S DES EMPLOYÉS DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE VOLAILLE DE SITE ROSALIE (CSN)	MICLETTE, MARILYN
02-09-364	STT DE SYSCO-QUÉBEC - CSN	MONETTE, SERGE
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	MOREAU, SYLVAIN
02-13-069	STT DE MAXI GALERIES LAC-SAINT-JEAN ALMA - CSN	MOREL, PIERRE
02-13-060	SS DE SERVICES ET PROFESSIONNELLES DE DES JARDINS DU SAGUENAY/LAC-SAINT-JEAN (CSN)	MORIN, SONIA
02-06-004	STT DU VALU-MART SHAWVILLE (CSN)	MURPHY, BRIAN

O

02-11-031	STT DE HILTON QUÉBEC (CSN)	OUELLETTE, LOUISE
-----------	----------------------------	-------------------

P

02-09-105	ST DU BONAVENTURE (CSN)	PARÉ, MICHEL
02-22-017	STT DES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC (CSN)	PELCHAT, LINE
02-09-241	S D'IKEA MONTRÉAL (CSN)	PELLETIER, BENOIT
02-09-716	STT DE LA GREAT WEST - CSN	PERREAULT, CAMILLE
02-11-194	STT DE ÉPICIERS UNIS MÉTRO-RICHELIEU NEWTON QUÉBEC (CSN)	PERREAULT, LYNNE
02-13-151	SEE DU SUPER-C JONQUIÈRE (CSN)	PERREAULT, RUTH
02-09-148	ST DES ÉPICIERS UNIS METRO-RICHELIEU (CSN)	PERRIER, MICHEL
02-22-016	STT DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DES JARDINS (CSN)	PHOUFAKIS, AMANDA
02-13-198	STT DE IGA LA BAIE - CSN	PICHETTE, CAROLE
02-02-005	STT DE G.E.P. DE BAIE-COMEAUX - CSN	PITRE, CLAUDE
02-25-041	SS DES ALIMENTS BCI - CSN	PLAMONDON, SERGE

R

02-25-031	S DES EMPLOYÉS DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE VOLAILLE DE SITE ROSALIE (CSN)	RACINE, DOMINIO
02-13-067	STT DU MARCHÉ MÉTRO DE DOLBEAU (CSN)	RACINE, MARIO
02-07-006	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIÉVILLE (CSN)	RICHARD, GILLES



Syndicat	Nom	Nom délégué-e
02-07-006	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	ROCHELEAU, RICHARD
02-08-013	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	RODRIGUE, MANON
02-15-063	STT DE L'HÔTEL DELTA DE SHERBROOKE (CSN)	RODRIGUE, PIERRE
02-25-098	SIT DE COLABOR - CSN	ROY, FRANÇOIS
02-11-141	S DES TRAVAILLEURS(EUSES) DE SANIMAX (CSN)	ROY, STEVE
S		
02-13-013	SIT DE NUTRINOR (CSN)	SIMARD, ÉRIC
02-06-004	STT DU VALU-MART SHAWVILLE (CSN)	SMITH, WANDA
02-10-054	SE DE BEN DES HAIES - CSN	ST-HILAIRE, DANIEL
I		
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	THARMAKULA, SUBITHA
02-09-589	SE DE MARTIN PROVER - CSN	THÉORET, MICHEL
02-07-006	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	THERRIEN, JEAN-GUY
02-13-091	SIT DE MAXI STE GENEVIÈVE CHICOUTIMI - CSN	TREMBLAY, HÉLÈNE
02-22-018	STT DE FONDACTION (CSN)	TREMBLAY, JESSICA
02-25-097	SIT DE PJC ENTREPÔT - CSN	TREMBLAY, JOHNNY
02-13-219	SEE DU MARCHÉ MÉTRO SAGAMIE (CSN)	TREMBLAY, JOSÉE
02-13-153	SIT DU SUPERMARCHÉ (CA) SAINT-HUBERT (CSN)	TREMBLAY, MARIE-EVE
02-11-130	ST D'OLYMEL VALLÉE-JONCTION (CSN)	TRÉPANIER, DOMINIC
02-09-496	SIT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	TURCOT, PATRICK
V		
02-02-065	S RÉGIONAL DES SALARIÉES DES CAISSES DES JARDINS DE LA CÔTE-NORD - CSN	VAILLANCOURT, CHANTALE
02-00-000	FÉDÉRATION DU COMMERCE	VALQUETTE, MICHEL
02-25-097	STT DE PJC ENTREPÔT - CSN	VERMETTE-TASSONI, SHAWN
W		
02-11-047	SIT DE L'HÔTEL PUR QUÉBEC (CSN)	WATERS, RICHARD
02-09-448	STT DU COMFORT INN DORVAL - CSN	WILK, PIOTR
02-09-392	SIT DU COMFORT INN - POINTE-CLAIRE - CSN	WILLIAMS, ROSEMARIE
02-08-013	ST DE LA STATION MONT-TREMBLANT (CSN)	WULLEMAN, AURORE



Fraternel-le

Syndicat	Nom	Nom délégué-e
B		
02-09-503	SIT DU MARRIOTT CHATEAU CHAMPLAIN (CSN)	BERGERON, JULIE ANDRÉE
G		
02-07-006	SE DE L'ABATTOIR DE BERTHIERVILLE (CSN)	GAUDET, DANIEL
H		
02-09-106	SIT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	HUAMAN, MAGALI
L		
02-09-331	STT DE L'HÔTEL QUALITY SUITES POINTE-CLAIRE (CSN)	LEE, HELEN
S		
02-13-013	SIT DE NUTRINOR (CSN)	SIMARD, ALEXANDRE
02-09-106	STT DE L'HÔTEL OMNI MONT-ROYAL (CSN)	SUNCION, DELMER

Grand Total

	Femmes	Hommes	Délégués-es
Officiel-le	61	98	159
Fraternel-le	3	3	6
Total	64	101	165

Annexe 2
Extrait des statuts et règlements de
la Fédération du commerce (CSN)
Mandat 2018-2021
Article 3.12 - Élections



Statuts et règlements

Édition juin 2018

Modifiés le 20 novembre 2019

Au début de chaque autre séance régulière du congrès, le comité des lettres de créance présente un nouveau rapport incluant les cas qui lui ont été régularisés et ainsi de suite, jusqu'au rapport final.

Les délégué-es dont les lettres de créance n'ont pas encore été approuvées par le congrès, peuvent assister aux séances, en qualité de délégué-es fraternels. Ils peuvent également, après avoir obtenu l'autorisation préalable de la présidente ou du président, exprimer leur avis. Les délégué-es fraternels n'ont pas droit de vote.

3.10 RÉSOLUTIONS SOUMISES PAR LES SYNDICATS AFFILIÉS

Toutes les résolutions transmises par les syndicats affiliés sont référées au comité des résolutions et des questions de privilège.

Ces résolutions doivent parvenir à la ou au secrétaire de la fédération, au moins trois (3) semaines avant la date d'ouverture du congrès.

Toute résolution qui n'a pas été envoyée à temps au comité des résolutions et des questions de privilège ne peut être soumise directement au congrès. Par un vote des deux tiers (2/3), le congrès peut, s'il estime qu'il y a urgence, référer au comité des résolutions et des questions de privilège une résolution en retard. Le comité siège immédiatement et fait rapport au congrès, avec ses recommandations.

3.11 VOTE

Lorsqu'il y a vote au congrès, les décisions sont prises à la majorité des voix.

3.12 ÉLECTIONS

La présidente ou le président et la ou le secrétaire d'élection sont élus par le bureau fédéral tel que prévu dans les règles de procédure d'élection de la Fédération du commerce (CSN). Ils ne sont éligibles à aucun poste.

La ou le secrétaire d'élections prend charge des bulletins de candidatures qu'il doit conserver jusqu'à l'installation des élu-es.

À toute élection, la présidente ou le président d'élections doit nommer des scrutatrices ou des scrutateurs. Ceux-ci recueillent les bulletins de vote, les comptent, en font le dépouillement et communiquent le résultat à la présidente ou au président d'élections. Les bulletins de vote doivent être remis à la ou au secrétaire d'élections. La présidente ou le président d'élections peut se faire assister des personnes qu'il désigne.

Le congrès élit les membres du comité exécutif, du comité de surveillance des finances et autres comités formés par le congrès. Les délégué-es des syndicats regroupés par secteur élisent leurs représentantes ou leurs représentants de sous-secteurs aux comités de liaison. Les délégué-es des syndicats à sections se réunissent avec le secteur dans lequel ils travaillent.

Les élections des comités de liaison ont lieu avant l'élection du comité exécutif, du comité de surveillance des finances et autres comités.

Une déclaration de candidature est instituée pour les délégué-es qui désirent se présenter à l'un des postes du comité exécutif, du comité de surveillance des finances, ainsi qu'aux postes de représentantes ou représentants de sous-secteurs aux comités de liaison.

La candidate ou le candidat doit être délégué officiel (en vertu de l'article 3.5), remplir et signer un formulaire préparé à cette fin par la fédération et le faire contresigner par trois délégué-es officiels. Pour la candidate ou le candidat à un poste de représentante ou de représentant de sous-secteur, le formulaire doit être contresigné par trois délégué-es officiels provenant de ce même sous-secteur. En cas d'absence du nombre suffisant de délégué-es officiels dans un sous-secteur, les délégué-es officiels de l'ensemble du même secteur pourront signer le formulaire. Ce formulaire doit être remis à la ou au secrétaire d'élections au plus tard au moment prévu à l'ordre du jour du congrès. La ou le secrétaire d'élections remet au candidat une copie paraphée des dits formulaires.

La candidate ou le candidat doit indiquer, sur le formulaire préparé à cette fin, à quel poste il désire se présenter.

La ou le secrétaire d'élections remet à la présidente ou au président d'élections, les formulaires qu'il a reçus dans les conditions et les délais prescrits. Seuls les candidats ayant dûment rempli et remis le formulaire et déclaration de candidature pourront être mis en nomination lors des élections.

Une liste des candidats aux postes électifs de la fédération est distribuée aux délégué-es le jour même des élections, donnant un minimum d'information sur leur statut (curriculum syndical).

Un dernier rapport des lettres de créance est produit la veille du jour des élections ou tel que prévu à l'ordre du jour du congrès. Suite à ce rapport, une vérification des bulletins de candidature que lui a remis la ou le secrétaire d'élections est effectuée. La présidente ou le président d'élections doit procéder à la mise en nomination officielle des candidats.

Procédure d'élections

On procède aux mises en nomination dans l'ordre suivant : présidence, vice-présidence, secrétariat général, trésorerie, et trois membres du comité de surveillance des finances.

Une proposeuse ou un proposeur suffit pour la mise en nomination d'une candidate ou d'un candidat.

Toute candidate ou candidat doit être délégué-e officiel ou être salarié-e de la Fédération du commerce inc. (CSN), avoir dûment rempli son bulletin de candidature, être présent dans la salle ou, en cas d'absence, avoir transmis par écrit à la ou au secrétaire des élections son acceptation de la candidature qu'il a posée à une charge déterminée.

La présidente ou le président des élections doit toujours demander au candidat s'il accepte d'être mis en nomination. En cas d'absence d'un candidat, la procédure prévue au paragraphe précédent s'applique.

Jusqu'au moment du vote, un candidat peut retirer sa candidature. Il doit en aviser, par écrit, la présidente ou le président des élections.

Lorsque tous les candidats à une même charge de la direction de la Fédération du commerce inc. (CSN), ont été mis en nomination, la présidente ou le président des élections déclare les nominations closes à cette charge.

S'il n'y a ou s'il ne reste qu'une candidature sur les rangs à l'une ou l'autre charge, la présidente ou le président le proclame élu par acclamation.

Si, au contraire, il y a plusieurs candidatures à une même charge, il y a vote au scrutin secret aux conditions énoncées dans le présent chapitre.

Des bureaux de votation sont ouverts tel que prévu à l'ordre du jour du congrès; ces bureaux de votation avec isolement sont établis près de la salle du congrès. La ou le secrétaire des élections assigne une greffière ou un greffier et une ou un secrétaire à chaque bureau de votation.

La ou le secrétaire des élections fait imprimer d'avance des bulletins de vote. Les noms des candidats à chacune des charges contestées apparaissent sur des bulletins distincts et de couleurs différentes.

La ou le secrétaire des élections fait préparer d'avance la liste des délégué-es officiels, par ordre alphabétique et répartit cette liste de manière que le greffier de chaque bureau de votation ait un nombre à peu près égal de noms. À chaque bureau de votation, les lettres de l'alphabet, en gros caractère, servent de guide aux délégué-es dont les noms commencent par telle ou telle lettre.

Chaque délégué-e officiel qui se présente à un bureau de votation doit porter, bien en vue, son insigne de congressiste.

Pendant la séance suivante du congrès, la présidente ou le président des élections communique officiellement au congrès le résultat du scrutin. Si aucun autre tour de scrutin n'est nécessaire, la présidente ou le président des élections proclame les élue-s et procède à l'installation des dirigeantes et dirigeants choisis pour former le comité exécutif de la Fédération du commerce inc. (CSN), à la clôture du congrès.

3.13 CÉRÉMONIE D'INSTALLATION DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA FÉDÉRATION

L'installation des membres du comité exécutif a lieu à la clôture du congrès selon la procédure établie dans le Code des règles de procédure de la CSN pour l'installation des membres du comité exécutif de la CSN ou selon la procédure suivante :